

# Apport de l'immigration aux populations francophones hors Québec

Charles Castonguay

Numéro 26, automne 2008

La langue française en Amérique : dynamiques spatiales et identitaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037983ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/037983ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Castonguay, C. (2008). Apport de l'immigration aux populations francophones hors Québec. *Francophonies d'Amérique*, (26), 235–247.  
<https://doi.org/10.7202/037983ar>

Résumé de l'article

Nous évaluons d'abord le déficit entre les générations et l'apport de l'immigration à chacune des populations provinciales francophones. Puis nous comparons le taux d'anglicisation des francophones immigrés à celui des francophones nés au Canada. Il en ressort qu'à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, de l'est et du nord-est de l'Ontario, les immigrés francophones s'anglicisent très rapidement dès la première génération, au point d'alimenter davantage la population de langue anglaise que celle de langue française. Il conviendrait, par conséquent, de mieux cibler la politique canadienne d'immigration francophone en orientant cette denrée rare vers les populations francophones qui font preuve de la vitalité linguistique la plus grande, mais qui accusent les déficits intergénérationnels les plus importants en chiffres réels, soit celles du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'est et du nord-est de l'Ontario.

# Apport de l'immigration aux populations francophones hors Québec<sup>1</sup>

Charles CASTONGUAY

Université d'Ottawa

La commissaire aux langues officielles sortante avait amorcé son mandat en insistant sur le recours à l'immigration pour compenser l'assimilation des minorités francophones<sup>2</sup>. Le gouvernement canadien a rapidement donné suite à cette idée avec une nouvelle loi sur l'immigration qui vise à favoriser le développement des populations de langue minoritaire, suivie d'un plan d'action pour les langues officielles qui réserve des fonds à cette fin, puis du Cadre stratégique pour l'immigration francophone en dehors du Québec, présentement mis en œuvre par Citoyenneté et Immigration Canada.

Cependant, la lecture de deux études sur lesquelles la commissaire s'est appuyée pour justifier son initiative soulève des doutes quant au bien-fondé de cette politique. Au moyen des données du recensement de 1996, l'une indique qu'après dix ans de séjour au Canada, le pourcentage d'immigrés francophones à l'extérieur du Québec qui adoptent l'anglais comme langue d'usage à la maison s'élève à environ 50 % et que cela s'applique aussi bien aux ressortissants de la France que de l'Afrique (Jedwab, 2002 : 54). Il s'agit là d'un taux d'anglicisation plus élevé encore que celui des francophones nés au Canada<sup>3</sup>. En même temps, la proportion des immigrés francophones au Canada qui résident au Québec demeure inférieure au poids des francophones québécois dans la population francophone totale du Canada (*ibid.* : 27). Or, si les immigrés francophones s'établissent déjà en surnombre à l'extérieur du Québec et s'y anglicisent plus rapidement encore que les francophones « de souche », est-on bien avisé de diriger davantage d'immigrants francophones vers le reste du Canada plutôt que vers le Québec ?

La seconde étude présente des observations touchant le français en tant que « première langue officielle parlée », ou PLOP, statistique qui ajoute, aux francophones, les allophones connaissant le français mais non l'anglais<sup>4</sup>. Pourtant, sous cet angle aussi, la proportion d'immigrés parmi la population ayant le français comme PLOP était déjà, en 1996, aussi élevée dans le reste du Canada qu'au Québec (Quell, 2002 : 5 et 67). La commissaire a préféré porter l'attention sur la proportion d'immigrés au sein des populations ayant soit le français, soit l'anglais comme PLOP (Adam, 2003). De cet autre point de vue, le désavantage du français en matière d'immigration est néanmoins encore plus marqué au Québec (27 % d'immigrés pour la population ayant l'anglais comme PLOP, 5 % pour celle ayant le français comme PLOP) que dans le reste du Canada (19 % d'immigrés pour l'anglais, 5 % pour le français) (Quell, 2002 : 5-6 et 67).

La politique en cause appelle ainsi un examen critique. Nous emploierons à cette fin des compilations personnalisées des données de recensement qui recoupent les variables utiles pour bien juger des phénomènes en cause, soit la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison (ou langue d'usage), l'âge, le lieu de résidence, le statut migratoire et le lieu de naissance<sup>5</sup>. L'analyse des plus récentes données, en particulier, indiquera qu'une politique d'immigration dotée d'objectifs mieux ciblés pourrait contribuer de manière plus réaliste que la politique actuelle à la viabilité démographique de la population francophone du Canada.

### **Répartition territoriale de l'immigration francophone depuis 1971**

L'apport de l'immigration allophone à la population qui parle le français comme langue principale au foyer est presque nul à l'extérieur du Québec, que ces immigrés aient ou non le français comme PLOP. En effet, parmi les 1 175 000 immigrés allophones qui y parlaient soit le français, soit l'anglais comme langue d'usage à la maison au recensement de 2001, la quasi-totalité, soit 1 170 000, ou 99,6 %, parlaient l'anglais. Seulement 5 000 (ou 0,4 %) ont déclaré avoir le français comme langue d'usage. L'apport de l'immigration allophone à la population hors Québec ayant le français comme langue première au foyer étant à ce point négligeable, notre attention se portera pour l'essentiel sur la population et l'immigration francophones.

L'âge moyen de l'immigrant à son arrivée est de près de 30 ans. Par conséquent, l'apport de l'immigration francophone s'observe le plus directement auprès de la population des jeunes adultes francophones âgés de 25 à 34 ans. Parmi ces derniers, le pourcentage d'immigrés était, en 1971, de moins de 3 % au Québec et de près de 4 % dans le reste du Canada. En 2001, les pourcentages correspondants s'élevaient à un peu plus de 3 % et à près de 6 %. Depuis 1971, donc, l'avantage de la population francophone à l'extérieur du Québec sur celle du Québec a presque doublé de ce point de vue.

### Le déficit démographique par province

L'enracinement démographique d'une population se mesure en tout premier lieu par son niveau de reproduction intrinsèque. En 2001, l'espace entre deux générations consécutives était de près de 27 ans et demi<sup>6</sup>. Le tableau 1 estime donc le déficit entre les générations francophones en 2001 en fonction de l'écart entre le nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans et celui des jeunes adultes les plus susceptibles d'être leurs parents, soit ceux qui ont entre 27,5 et 32,5 ans<sup>7</sup>.

Tableau 1  
Déficit entre les générations francophones, 2001

	Adultes 27,5-32,5 ans	Enfants 0-4 ans	Déficit (%)
Terre-Neuve	154	83	46
Île-du-Prince-Édouard	264	135	49
Nouvelle-Écosse	2 081	1 055	49
Nouveau-Brunswick	15 297	10 385	32
Québec	358 644	301 761	16
Ontario	32 611	19 458	40
Manitoba	2 365	1 301	45
Saskatchewan	748	273	64
Alberta	4 223	1 769	58
Colombie-Britannique	4 167	1 197	71

Source : Compilation personnalisée du recensement de 2001.

Au Québec comme dans les autres provinces, le déficit « biologique » entre les générations francophones en 2001 se situerait aux environs de 25 ou 30 %, en raison d'une fécondité un peu inférieure à 1,5 enfant par femme comparativement à un seuil de remplacement des générations d'un peu plus de deux enfants par femme. Toutefois, la francisation des immigrés allophones apporte un supplément appréciable d'enfants de langue maternelle française à la population francophone du Québec. En fait, une majorité des allophones immigrés au Québec depuis 1971 et ayant choisi de parler une nouvelle langue d'usage au foyer, ont opté pour le français plutôt que pour l'anglais et ont transmis, par conséquent, le français comme langue maternelle à leurs enfants. C'est pour cette raison que le tableau 1 indique pour cette seule province un déficit entre les générations francophones inférieur au déficit biologique.

Par contre, dans les autres provinces, non seulement la francisation des allophones est-elle négligeable, comme nous l'avons vu, mais l'anglicisation aggrave le déficit intergénérationnel des populations francophones. Le déficit indiqué au tableau 1 pour ces populations cumule ainsi le déficit biologique et un déficit supplémentaire dont l'importance varie en fonction du taux d'anglicisation des jeunes parents, les parents francophones anglicisés transmettant d'habitude l'anglais au lieu du français comme langue maternelle à leurs enfants. Le déficit démographique intrinsèque est le moins élevé à l'extérieur du Québec parmi les francophones du Nouveau-Brunswick, qui se défendent le mieux contre l'anglicisation. Ils sont suivis en ces matières par ceux de l'Ontario où, du moins dans les comtés de l'est et du nord-est de la province, l'anglicisation sévit à un moindre degré que dans les provinces restantes.

Le déficit en nombres relatifs n'est cependant pas tout. Les nombres absolus au tableau 1 indiquent en outre que cela prendrait à tous les cinq ans plus de 50 000 nouveaux immigrés francophones (ou enfants de nouveaux immigrés allophones francisés) pour compenser le déficit quinquennal entre les générations francophones au Québec. Le déficit s'élève de même à 5 000 francophones au Nouveau-Brunswick et à plus de 10 000 en Ontario.

## Apport migratoire du Québec et de l'étranger

Dans les provinces à forte immigration comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, où la situation économique est d'habitude meilleure que celle des autres provinces, la migration de francophones en provenance du Québec peut aussi contribuer à compenser le déficit démographique intrinsèque de la population francophone. Les migrants interprovinciaux sont seulement un peu plus jeunes en moyenne que les immigrants de l'étranger. Le tableau 2 compare donc le pourcentage de francophones hors Québec âgés de 25 à 34 ans qui sont nés dans leur province respective, avec le pourcentage de ceux qui sont originaires du Québec ou de l'étranger.

**Tableau 2**  
**Apport du Québec et de l'étranger à la population francophone des autres provinces, 2001**

Part des jeunes adultes francophones (en % des 25-34 ans)			
	Nés dans la province	Nés au Québec	Immigrés
Terre-Neuve	27	40	8
Île-du-Prince-Édouard	57	11	4
Nouvelle-Écosse	52	25	4
Nouveau-Brunswick	85	9	2
Ontario	64	24	7
Manitoba	76	10	3
Saskatchewan	58	15	6
Alberta	27	35	7
Colombie-Britannique	10	51	13
Territoires	0	58	4

Source : Compilation personnalisée du recensement de 2001.

Si le tableau 2 confirme l'importance des immigrés francophones dans les provinces à forte immigration, il révèle aussi que l'apport migratoire du Québec est beaucoup plus important, et ce, dans toutes les provinces de même que dans les territoires (Yukon, Nord-Ouest, Nunavut). En particulier, les natifs du Québec constituent le quart de la population des jeunes adultes francophones en Nouvelle-Écosse et en Ontario, la majorité relative de celles de Terre-Neuve et de l'Alberta, et la majorité absolue en Colombie-Britannique. La population francophone des Territoires représente en quelque sorte le degré zéro de l'enracinement, en ce qu'aucun de ses natifs ne s'y trouve encore, une fois parvenu à l'âge de 25-34 ans.

Le tableau 3 fait voir une situation semblable dans les grandes conurbations hors Québec qui comptent une population francophone d'importance. L'apport de l'immigration francophone est fort marqué dans les régions métropolitaines de recensement de Toronto et de Vancouver, notable dans celles de Calgary et d'Ottawa, et important à Halifax et à Edmonton. Mais l'apport des migrants québécois est, partout, beaucoup plus important encore. Ils forment au moins le quart des francophones âgés de 25 à 34 ans à Ottawa et à Edmonton, la majorité relative de ceux de Toronto, de Halifax et de Calgary, et comptent pour la majorité absolue à Vancouver. Les deux dernières régions métropolitaines font figure de cas limite : pas plus de 13 % des jeunes adultes francophones de Calgary sont originaires de l'Alberta et seulement 9 % de ceux de Vancouver sont nés en Colombie-Britannique.

Soulignons que cette présence des natifs de l'étranger et du Québec parmi les 25-34 ans est d'autant plus intéressante que la vitalité démographique intrinsèque s'exprime justement dans ce groupe d'âges. Toutefois, les déficits fort élevés constatés ci-dessus entre les générations francophones hors Québec, notamment dans les autres provinces que le Nouveau-Brunswick, signifient que la contribution de ces apports migratoires à la viabilité démographique des populations francophones de ces provinces n'est pas à la hauteur de ce qu'on pourrait attendre.

La raison en est simple. À l'extérieur du Nouveau-Brunswick, les francophones originaires de l'étranger aussi bien que du Québec s'anglicisent très rapidement, voire parfois plus rapidement encore que les francophones originaires des provinces en cause. Ils transmettent

**Tableau 3**  
**Apport du Québec et de l'étranger à la population francophone, certaines régions métropolitaines, 2001**

Part des jeunes adultes francophones (en % des 25-34 ans)			
	Nés dans la province	Nés au Québec	Immigrés
Halifax	22	44	5
Moncton	82	9	3
Ottawa	62	25	7
Sudbury	92	6	1
Toronto	32	38	21
Winnipeg	75	10	3
Edmonton	32	30	5
Calgary	13	44	10
Vancouver	9	52	19

Source : Compilation personnalisée du recensement de 2001.

alors le plus souvent l'anglais comme langue maternelle à leurs enfants, au lieu du français. Il y a lieu d'examiner cela de plus près.

### L'anglicisation de l'apport migratoire

Pour les natifs d'une minorité linguistique régionale, on estime que le phénomène d'assimilation à la langue de la majorité se développe à l'adolescence, bat son plein durant la période de la vie où l'individu s'émancipe de son foyer d'origine et détermine son comportement comme adulte autonome, puis s'estompe graduellement pour n'exercer qu'une incidence négligeable au-delà de l'âge d'environ 40 ans. On doit cependant prolonger quelque peu ce calendrier lorsqu'il s'agit d'observer l'incidence complète de l'assimilation linguistique sur une population immigrante.



L'immigrant au Canada, par exemple, est déjà âgé de près de 30 ans en moyenne à son arrivée. L'appropriation de la langue de sa société d'accueil, suivie, le cas échéant, par la modification de son comportement linguistique principal dans l'intimité du foyer, est un processus qui peut s'échelonner sur plusieurs années supplémentaires. Pour bien saisir le pouvoir d'attraction de l'anglais sur les immigrés francophones qui s'établissent à l'extérieur du Québec, il convient ainsi d'examiner une population suffisamment âgée pour donner à l'anglicisation le temps nécessaire de se manifester dans toute son ampleur. Un raisonnement semblable s'applique à l'observation de l'attrait de l'anglais parmi les migrants interprovinciaux francophones en provenance du Québec qui, lorsqu'ils s'établissent dans le reste du Canada, sont seulement un peu plus jeunes, en moyenne, que les nouveaux arrivants de l'étranger.

Voilà pourquoi le tableau 4 utilise les adultes âgés de 45 à 54 ans pour comparer, dans chacune des provinces à l'extérieur du Québec, la force d'attraction de l'anglais parmi les francophones nés dans la province et parmi les francophones immigrés ou originaires du Québec<sup>8</sup>. Notons que Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan comptaient en 2001 moins d'une centaine d'immigrés francophones âgés de 45 à 54 ans, et pas beaucoup plus d'adultes francophones d'âge mûr nés au Québec. Les résultats au tableau 4 n'offrent par conséquent que des comparaisons très approximatives pour ces provinces du fait qu'il s'agit de données-échantillon.

Il en ressort que dans une province donnée à l'extérieur du Québec, l'anglicisation des francophones atteint un même ordre de grandeur, qu'ils soient originaires de la province, du Québec ou de l'étranger. Si bien qu'à l'exception notable du Nouveau-Brunswick, en règle générale l'immigration internationale francophone de même que la migration francophone interprovinciale en provenance du Québec alimentent davantage, dans le reste du Canada, la population de langue d'usage anglaise que celle de langue d'usage française.

Le tableau 4 indique aussi qu'à l'ouest de l'Ontario, le taux d'anglicisation des adultes francophones d'âge mûr tend à être un peu moins élevé parmi les francophones originaires du Québec que parmi les natifs de la province, et un peu moins élevé encore parmi les francophones immigrés. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, qui réunissent plus des trois quarts de la population francophone hors Québec, n'obéissent pas à cette règle. Cela s'explique

Tableau 4  
**Anglicisation des francophones hors Québec**  
 (en % des 45-54 ans), 2001

	Nés dans la province	Nés au Québec	Immigrés
Terre-Neuve	62	59	60
Île-du-Prince-Édouard	66	63	43
Nouvelle-Écosse	45	63	61
Nouveau-Brunswick	12	13	20
Ontario	47	44	53
Manitoba	67	56	46
Saskatchewan	87	81	53
Alberta	83	67	63
Colombie-Britannique	89	71	65

Source : Compilation personnalisée du recensement de 2001.

cependant du fait que, dans ces provinces, les immigrants francophones s'établissent le plus souvent dans les grands centres urbains où les facteurs qui poussent à l'anglicisation sont nombreux et actifs, tandis qu'une partie importante des francophones natifs des mêmes provinces se concentrent dans des régions rurales où ils sont davantage à l'abri du pouvoir d'assimilation de l'anglais.

Dans cette optique, le tableau 5 présente la situation dans les grandes conurbations qui comprennent une population francophone d'importance, afin de comparer l'attraction de l'anglais sur les uns et les autres dans un milieu où tous évoluent dans un même environnement linguistique.

Le tableau 5 montre que, de façon générale, l'anglicisation est le plus élevée parmi les francophones natifs de la province, qui inclut la région métropolitaine concernée, moins élevée parmi ceux qui sont nés au Québec, et un peu moins élevée encore parmi les immigrants<sup>9</sup>.

Tableau 5  
 Anglicisation des francophones (en % des 45-54 ans),  
 certaines régions métropolitaines, 2001

	Nés dans la province	Nés au Québec	Immigrés
Halifax	89	63	49
Moncton	25	23	20
Ottawa	33	31	32
Sudbury	48	36	37
Toronto	78	62	59
Winnipeg	69	57	52
Edmonton	86	63	54
Calgary	90	73	68
Vancouver	85	68	61

Source : Compilation personnalisée du recensement de 2001.

Ces nuances dans le taux d'anglicisation des francophones hors Québec en fonction de leur lieu d'origine sont compréhensibles. Sauf dans quelques comtés du Nouveau-Brunswick ou de l'Ontario limitrophes du Québec, les francophones nés dans le reste du Canada sont exposés dès leur plus jeune âge à un environnement où l'anglais est omniprésent, souvent même jusque dans leurs communications familiales les plus intimes. Au contraire, la plupart des migrants francophones en provenance du Québec ont d'abord vécu plusieurs années – plus de vingt ans, en moyenne – dans des milieux presque exclusivement ou à forte prédominance de langue française. Comparativement aux natifs des autres provinces, cela réduit naturellement le risque de s'angliciser. Quant aux francophones originaires de l'étranger, ils s'établissent dans le reste du Canada à un âge un peu plus avancé que celui des migrants du Québec et ont ainsi vécu quelques années de plus dans des milieux où le français jouit le plus souvent d'un statut encore moins contesté par l'anglais qu'au Québec. Il est

donc tout aussi naturel que parvenus à l'âge de 45-54 ans, ils aient été encore un peu moins touchés par l'anglicisation.

Pour l'essentiel, la variation du taux d'anglicisation selon le lieu d'origine des francophones hors Québec serait ainsi simplement fonction de l'âge auquel a commencé leur exposition à un milieu où l'anglais domine. Ce qui demeure en fin de compte remarquable, c'est le fait que dans chaque province et région métropolitaine hors Québec, la différence entre le taux d'anglicisation des immigrés comme des migrants québécois, comparativement à celui des natifs du reste du Canada, soit aussi faible. Cela étant, les enfants nés dans le reste du Canada de parents francophones immigrés ou originaires du Québec y sont, sans doute, tout aussi portés à s'angliciser que les enfants nés hors Québec de parents francophones originaires des provinces en cause.

Par-delà les nuances, donc, il faut retenir avant tout des tableaux 4 et 5 qu'à l'extérieur du Nouveau-Brunswick ainsi que de l'est et du nord-est de l'Ontario, les immigrés francophones de même que les migrants francophones en provenance du Québec s'anglicisent fort rapidement, au point d'alimenter davantage la population de langue anglaise du reste du Canada que celle de langue française, et ce, dès la première génération.

### **Une politique à réviser**

Avant même l'entrée en vigueur de la politique actuelle, la population francophone du Québec, qui compte pour 85,5 % de celle du Canada, ne recevait pas sa quote-part de l'immigration francophone au pays. En outre, à l'exception du Nouveau-Brunswick et des régions de l'Ontario limitrophes du Québec, l'apport de l'immigration aux populations francophones du reste du Canada est sans lendemain. En effet, dans les régions du Canada où le taux d'anglicisation et le déficit intergénérationnel des populations francophones sont de l'ordre de 50 % et plus, l'immigration francophone bénéficie surtout à la population de langue anglaise et ne contribue de façon durable ni à la population francophone de ces régions ni à celle du Canada tout court.

Il y a lieu, donc, de mieux cibler la politique canadienne d'immigration francophone en serrant de plus près l'objectif global et prioritaire de promouvoir le développement d'une population francophone

viable au Canada dans son ensemble. Le bon sens commanderait alors que le gouvernement fédéral mette tout en œuvre pour orienter cette denrée rare qu'est l'immigration francophone vers les populations de langue française qui font preuve de la vitalité linguistique la plus élevée mais qui, en même temps, font face à un déficit intergénérationnel redoutable en nombres réels, soit celles du Québec, du Nouveau-Brunswick ainsi que de l'est et du nord-est de l'Ontario.

Persister, au contraire, à exploiter l'immigration francophone de manière à entretenir l'illusion de populations francophones viables partout au Canada reviendrait à poursuivre le gaspillage d'une ressource précieuse. Il serait irresponsable de maintenir une pareille politique.

## NOTES

---

1. La présente étude s'inscrit dans le cadre de travaux subventionnés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
2. Dans ce texte le suffixe *phone* renvoie toujours à la langue maternelle.
3. Pour l'ensemble de la population francophone hors Québec née au Canada, le taux d'anglicisation était au recensement de 2001 inférieur à 40 %.
4. Un allophone est une personne de langue maternelle autre que le français ou l'anglais.
5. Les données en cause se fondent sur un échantillon d'un cinquième des ménages. Une erreur aléatoire considérable peut donc entacher ces données lorsqu'elles concernent de faibles effectifs. D'autre part, pour mieux assurer la comparabilité des résultats provenant de recensements différents, les résidents non permanents du Canada ont été exclus de ces compilations. Dans le même but, nous avons réparti de façon égale, entre les langues déclarées, les déclarations de deux langues maternelles ou d'usage au recensement de 2001.
6. À l'époque des familles nombreuses, l'espace entre deux générations était de 25 ans. De nos jours, les femmes donnent naissance, en moyenne, à un âge plus avancé, ce qui augmente l'espace entre les générations. Nous estimons ici ce nouvel écart à 27,5 ans.

7. Aux fins du tableau 1, nous avons utilisé la moitié des effectifs francophones âgés de 25 à 34 ans pour estimer le nombre de jeunes adultes âgés de 27,5 à 32,5 ans. Par ailleurs, étant donné qu'à chaque recensement le sous-dénombrement est particulièrement élevé parmi les jeunes adultes, nos résultats sous-estiment quelque peu le déficit réel entre les générations. Au Québec, par exemple, si l'on tenait compte du sous-dénombrement plus élevé des jeunes adultes, le déficit intergénérationnel serait en réalité plus près de 20 % que du 16 % indiqué au tableau 1.
8. Les taux d'anglicisation au tableau 4 représentent la différence entre le nombre de francophones anglicisés âgés de 45 à 54 ans et le nombre d'anglophones francisés du même âge, divisée par le nombre total de francophones âgés de 45 à 54 ans. Le même calcul a servi pour obtenir les taux d'anglicisation au tableau 5.
9. Notons que les régions de Halifax, de Moncton et de Sudbury ne comptaient en 2001 qu'une centaine d'immigrés francophones d'âge mûr. Les résultats pour ces régions, au tableau 5, sont donc sujets à une marge d'erreur élevée.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ADAM, Dyane (2003). « L'immigration et la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 27-35.
- JEDWAB, Jack (2002). *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- QUELL, Carsten (2002). *L'immigration et les langues officielles : obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.